

CAPN DU 26 JUIN 2024

CAPN EXAMEN DE SITUATION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES 26 JUIN 2024

Madame la Présidente,

L'instant est grave car dans quelques jours l'extrême droite peut prendre le pouvoir, diriger les actions du gouvernement et fixer les grandes orientations politiques du pays.

Pour une large part, cette progression et le résultat des élections européennes sont la résultante des politiques menées depuis des années qui provoquent incompréhension et colère.

De ce point de vue, les responsabilités d'Emmanuel Macron et de tous ses soutiens sont accablantes.

Reculs sociaux tous azimuts, austérité renforcée, atteintes à la démocratie, condescendance et mépris envers les plus démunies : c'est peu de dire que le pouvoir exécutif a contribué à nourrir le mécontentement légitime de millions de nos concitoyens.

À rebours de ses déclarations, Emmanuel Macron a contribué directement au renforcement du Rassemblement national.

Tout à sa mégalomanie et à ses opérations politiciennes de bas étage, il vient de prendre la décision de dissoudre l'Assemblée nationale. Ce faisant, il prend sciemment le risque de confier les clefs du pouvoir à l'extrême droite, de surcroît dans un calendrier précipité. Avec ses acolytes, il prétend ainsi redonner la parole au peuple.

Pourquoi ne l'a-t-il pas fait lorsqu'il a imposé sa contre-réforme des retraites rejetée par l'immense majorité de la population ?

Face au danger d'un possible gouvernement d'extrême droite dans les prochaines semaines, la CGT entend tout mettre en œuvre pour empêcher un tel scénario catastrophique.

Si elle est indépendante, la CGT ne saurait être neutre dans la situation que nous vivons. Dans ce combat pour la démocratie et le progrès social, la CGT tient à nouveau à affirmer que l'extrême droite est l'ennemie de l'ensemble des travailleurs.

Les politiques libérales menées depuis des décennies et le patronat portent de lourdes responsabilités sur les résultats des élections. S'attaquer toujours aux plus précaires, refuser l'augmentation générale des salaires, ne plus jamais écouter les colères visibles dans les manifestations, qui furent pourtant historiques lors du mouvement contre la réforme des retraites, mépriser les organisations syndicales et par la même les travailleurs et travailleuses, criminaliser l'action syndicale, utiliser le 49-3 dès qu'une opposition se met en place...conduisent aux résultats des dernières élections européennes.

Ne nous y trompons pas, toute la population serait impactée par la continuité des politiques libérales et anti sociales que l'extrême droite aggravera, mais les fonctionnaires le seront doublement car c'est bien le gouvernement qui nomme nos directeurs.

Nous gardons un statut protecteur même s'il a déjà été largement abîmé. La lutte pour le préserver et l'améliorer est donc vitale, alors que les politiques d'extrême droite sont en totale contradiction avec les principes du statut général des fonctionnaires.

Lutter contre les idées d'extrême droite dans la rue et dans les urnes, c'est se mobiliser **POUR** la préservation de l'intérêt général garanti par ces grands principes du statut :

L'EGALITE : de traitement des usager.es en toute neutralité dans le respect des principes de laïcité et de lutte contre toute discrimination. Egalité, aussi, d'accès aux emplois de la fonction publique.

L'INDEPENDANCE : le statut protège les fonctionnaires des changements d'ordre politique et permet de refuser l'application d'un ordre illégal, ce qui protège les citoyen.es.

L'IMPARTIALITE et l'INTEGRITE : garantissent l'exercice des missions de manière désintéressée et participent à la lutte contre la corruption.

Le statut général des fonctionnaires porte beaucoup de droits et obligations qui n'ont pas été introduits par hasard et encore moins pour accorder des privilèges aux agent.es publics, mais bien pour préserver l'intérêt général, protéger les usagers quelles que soient les politiques menées... Il trouve sa source dans notre histoire et prend encore plus de sens dans le contexte politique actuel.

Pour la CGT Finances publiques, un autre choix est vital ! Le choix de politiques à l'écoute des revendications des travailleurs et travailleuses et des agent.es des finances publiques.

Pour nos missions, pour notre service public, parce que nous tenons à notre statut qui protège la population, parce que nous sommes attachés à la justice fiscale et à la juste répartition des richesses, faisons entendre notre voix et votons les 30 juin et 7 juillet prochains.

Concernant l'ordre du jour et cette CAP, nous ne vous rappellerons pas l'ensemble de nos revendications concernant la formation initiale, elles sont les mêmes que celles que nous avons détaillées lors des précédentes CAP de septembre 2023 et février 2024. Pour autant, nous profitons de cette instance pour aborder quelques sujets :

 **La CGT Finances Publiques** revendique à nouveau la revalorisation de la prime de scolarité qui ne l'a pas été depuis 2006 !

Elle s'interroge aussi sur les réelles intentions de la DG concernant le logement des stagiaires. Souhaite t-elle proposer des offres de logements aux stagiaires ou préfère t-elle faire fi de cette problématique en se contentant de verser la prime de scolarité ?

En effet, suite au GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences), nous savons que la volumétrie des stagiaires va encore être très importante au moins au cours des 3 prochaines années.

Les stagiaires ne cessent de nous alerter sur les problèmes qu'ils rencontrent pour se loger.

Après les alertes sur les écoles parisiennes, puis celle de Lyon, c'est au tour de l'établissement de Clermont-Ferrand d'afficher complet.

Nous attendons donc une réponse concrète sur la question du logement au cours de la formation initiale.

Sur la fiche intitulée organisation et impact « JOP 2024 » présentée au CSA de réseau le 10 juin dernier, la CGT Finances Publiques a pu constater avec ironie qu'exceptionnellement les stagiaires C, affectés en région île de France, seraient placés en télétravail. Le télétravail pour les stagiaires est donc à géométrie variable à la DGFIP. Quand ça n'est pas à Paris pendant les JO, ça ne dérange pas l'administration de refuser le télétravail même sur recommandation médicale aux stagiaires (A, B ou C).

La CGT Finances Publiques a donc adressé une lettre ouverte à notre directrice, Amélie Verdier, pour demander que les agents C stagiaires soient placés en autorisation d'absence jusqu'au 12 août (date de leur prise de poste « physique »).

Nous profitons aussi de cette CAP, pour demander la programmation d'un Groupe de travail sur le handicap suite à l'accord ministériel.

Pour finir, nous demandons l'appel de toute la liste complémentaire du concours de contrôleur programmeur des Finances Publiques.